

*Mandons & ordonnons que les présentes ,
revêtues des Sceaux de l'Etat , insérées au
Bulletin des Lois , soient adressées aux Tri-
bunaux et Autorités Administratives pour
qu' ils les inscrivent dans leurs Registres ,
les observent et les fassent observer ; et no-
tre Grand-Juge Ministre de la Justice de
notre Royaume d' Italie est chargé d' en
surveiller l' exécution .*

Donné au Palais des Tuileries , le 17 Mars
1805 , et de notre Regne le premier .

L.S. *Signé* NAPOLEON .

Par sa Majesté l' Empereur et Roi ,

Souss. F. MARESCALCHI .

Paris ce 19 Mars 1805 .

Pour expédition conforme aux Originaux

F. MARESCALCHI .